

AVIS PUBLIC

Décision ministérielle EAU/AUT/24/0634 du 23 septembre 2024 du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité concernant un forage géothermique à Munshausen au nom et pour compte de Madame Danielle Feyereisen et Monsieur Jean-Paul Closener.

Le public peut prendre inspection de la décision ministérielle et des plans y afférents à la maison communale à Clervaux.

Publication faite en exécution de l'article 24, paragraphe 2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (40 jours)

Clervaux, le 14 octobre 2024
Le bourgmestre
(s) Georges KEIPES

